



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mil vingt-cinq le 18 novembre à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 10/10/2025

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES, Christiane PAUZON, Christian GIRARD, Gilles AUDRAS, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Anne-Marie TORE, Roland SEUX, Valérie GAGNE, Thierry SOLEILHAC.

Excusés :

Michel BEGON qui a donné procuration à Christian GIRARD
Danièle VALLERY qui a donné procuration à Christiane PAUZON
Bernadette PELISSIER qui a donné procuration à Christine SIMON
Denis CLAMENS qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT
Sébastien GAGNE qui a donné procuration à Serge ABOULIN
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES

Secrétaire de séance : Valérie GAGNE

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2025 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 novembre 2025 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est par ailleurs invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 3 novembre 2025, joint à la présente délibération.

DESIGNE Valérie GAGNE pour assurer la fonction de secrétaire de séance.

Le Maire,
Franck PAILLON

La secrétaire de séance,
Valérie GAGNE